

# COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 29 juillet 2021

---

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian CHASSARD, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Désigne Monsieur Ludovic BOLMONT comme secrétaire de séance.
- Approuve le compte rendu de la séance du 8 juillet 2021.
- Prend connaissance du relevé des décisions du Maire dans le cadre de ses délégations.
- Approuve, dans le cadre du renouvellement du réseau d'assainissement en tuyau polypropylène chemin du Moulin et rue des Genêts, le choix de l'entreprise STPI (RONCHAMP) comme attributaire du marché pour un montant de 144 875 € HT soit 173 850 € TTC. Il s'agit de l'offre la plus économiquement avantageuse retenue suite au rapport d'analyse des offres réalisé par Ingénieur 70 pour le compte de la commune. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer ce marché conclu avec l'entreprise STPI ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- Décide d'attribuer, dans le cadre des subventions de fonctionnement aux associations, une aide financière à l'Amicale des Anciens Combattants pour un montant de 100 €.
- Décide, suite au contrôle décennal pour homologation du terrain de football communal, de renouveler le matériel défectueux - à savoir les bancs de touche, la main courante et les cages de but - pour un total de 6827 € TTC auprès des sociétés DECATHLON PRO et EVI Paysage.  
Le Conseil municipal sollicite l'attribution d'une aide financière de la FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) pour l'acquisition des bancs de touche et de la main courante à hauteur de 50 % des dépenses réalisées.  
Cette décision annule et remplace la délibération du 8 juillet 2021.

Fait à FONTAINE-LES-LUXEUIL, le 30/07/2021

Le Maire,  
Christian CHASSARD

